

*Pour diffusion immédiate*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

***Projet de fusion entre le CSSS de Trois-Rivières et le CHRTR***

**Les dirigeants choisissent d'explorer la fusion comme moyen d'améliorer les soins et les services à la population**

(Trois-Rivières, le 9 février 2010) À l'invitation du président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, M. Jean-Denis Allaire, une rencontre a eu lieu hier entre les exécutifs des conseils d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières (CSSS) et le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRTR). À cette occasion, M. Allaire leur a transmis la demande du conseil d'administration de l'Agence d'examiner et de prendre position sur l'opportunité de procéder ou non à la fusion des deux établissements avec la préoccupation du mieux-être de la population et l'amélioration des services qui lui sont offerts.

L'Agence et les deux établissements ont convenu de conduire une démarche coordonnée, en vue d'arriver à des décisions éclairées et à des lendemains fructueux et positifs, peu importe les décisions prises. Les établissements feront état de leurs conclusions respectives à l'Agence au plus tard d'ici juin 2010.

La rencontre s'est déroulée dans un climat serein et M. Allaire a souligné l'ouverture manifestée par les dirigeants : « Les établissements partagent une compréhension commune de la démarche qui vise le meilleur intérêt de la population et je les remercie d'accueillir favorablement ce mandat qui comportera de multiples défis ».

De son côté, monsieur Yves Bouchard, président du conseil d'administration du CSSS de Trois-Rivières, a livré le message suivant : « Nous sommes conscients des enjeux que cela représente et nous sommes prêts à regarder cette demande de l'Agence dans un esprit de bonne foi, de respect et de compréhension mutuelle, dans l'optique d'amélioration des services à la population ».

Enfin, monsieur Guy Rousseau, vice-président du conseil d'administration du CHRTR, a rappelé qu'il existe déjà des liens étroits de collaboration entre les deux établissements dont

certaines ententes sont déjà très fructueuses dans des domaines touchant la santé mentale, les personnes âgées ou l'Unité de médecine familiale, par exemple. Il ajoute : « Je suis confiant que nous allons être capable de faire une démarche de qualité dans un esprit de collaboration partagée. Nous allons consulter les différentes instances du CHRTR afin de prendre la meilleure décision possible pour l'organisation clinique des services généraux et spécialisés, et ce, dans l'intérêt de la population ».

Signalons que cette demande du conseil d'administration de l'Agence sera officialisée par voie de résolution lors de son assemblée publique du 10 février prochain.

- 30 -

**Pour information :** Christiane Lemaire  
Conseillère en communication  
Agence de la santé et des services sociaux  
de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
819 693-3614

Serge Boulard  
Adjoint, communications et relations publiques  
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières  
819 697-3333 p.68481

Jocelyn Auger  
Conseiller en communication  
Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières  
819 370-2200 p.43236